VOL. XLIV — SAINT-BONIFACE, MANITOBA, MERCREDI, 3 MARS 1915 — No 18

ABONNEMENTS
Canada............ $1.00 par année
Etats-Unis........ 1.50 " "
Europe............ 2.50 " "

Tarif des Annonces
1ère insertion, par ligne.... 10 cent
Chaque insertion subséquente.. 5 "

N.B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

REDACTEUR-EN-CHEF: NOEL BERNIER

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ ET IMPRIMÉ
TOUS LES MERCREDIS
PAR
ANT. GAUVIN
IMPRIMEUR

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie devront être adressées :
Le Manitoba
42 Avenue Provencher,
Saint-Boniface, Man.
Téléphone : Main 3377.

LA SITUATION

Le discours prononcé par le ministre de l'Education le 22 fév. à la législature, pour combattre la motion Johnson, est clair. Il confirme l'interprétation que le public de sens droit et mesuré a toujours donnée aux amendements Coldwell: permettre à la Commission scolaire *publique* de Winnipeg de prendre sous son contrôle les écoles catholiques de Winnipeg et de les faire entrer *sous le régime des écoles publiques.* Au cours du débat, le Secrétaire-Provincial a déclaré, de son siège, que les catholiques ne voyaient pas et n'avaient jamais vu dans cette loi le rétablissement des *écoles séparées.*

Le *Manitoba* n'a jamais prétendu autre chose lui non plus; et il profite de cette occasion pour le dire, puisque ses articles ont figuré si largement dans toute la controverse.

Une fois que tous s'accorderont sur la portée des textes, il deviendra plus facile de s'entendre.

Devant la parole uniforme du ministre de l'Education, auteur de la loi et représentant le gouvernement; du Secrétaire Provincial représentant les catholiques; du *Manitoba* résumant en un seul écrit tous ses articles, toute confusion devra disparaître, si tant est qu'il a pu en exister réellement.

Ceux qui parmi les catholiques n'ont vu qu'un leurre dans la loi d'avril 1912, et ceux parmi les protestants qui lui ont attribué la fonction de reconstituer les écoles séparées, devront dorénavant, s'ils sont sincères, accepter cette loi uniquement pour ce qu'elle est: un instrument destiné à supprimer la double-taxe pour les catholiques en faisant de leurs écoles privées des écoles publiques, — comme celles de Saint-Boniface, par exemple.

La Commission scolaire de Winnipeg fera-t-elle maintenant bon accueil à la proposition du ministère?

Souhaitons, pour l'honneur de cette province, qu'on entre enfin dans la voie indiquée par le gouvernement.

La situation comporte des devoirs pour tout le monde: pour les catholiques, et pour les protestants. S'il serait oiseux et périlleux de ne pas apercevoir chez trop de protestants une vive hostilité contre les catholiques et leurs idées en fait d'éducation, il convient aussi de reconnaître que tous nos frères séparés ne sont pas dans cette catégorie. Un bon nombre ont été mal renseignés sur notre compte, nous connaissent mal et connaissent mal ce que nous réclamons. Ces hommes, il faut leur montrer la vérité. Et bien des obstacles tomberont. Les catholiques ont donc le devoir strict de faire une campagne d'éducation par toute la province.

Pour faire cette campagne d'éducation, avec dignité, avec plausibilité, avec efficacité, il nous faut nous-même donner le spectacle de la loyauté les uns envers les autres, du *respect de la vérité*, de l'union, généreuse, franche et désintéressée, autour du principe de notre revendication.

Les conservateurs catholiques ont le devoir, comme du reste leurs coreligionnaires libéraux, de continuer à réclamer la totalité de l'apanage que nous a reconnu la constitution du pays; ils doivent continuer de réclamer la totalité du bien qui nous a été dérobé; c'est aussi incontestablement leur droit de voir dans l'acte du gouvernement Roblin rejetant la motion Johnson, l'expression bien nette d'un désir d'entente et d'harmonie entre tous les groupes. Ils ont le droit d'accepter, comme à-compte, cette satisfaction partielle que serait un arrangement avec la Commission scolaire de Winnipeg. "En attendant, et jusqu'à ce qu'il leur soit donné de faire triompher toutes leurs revendications, que les catholiques ne refusent pas des satisfactions partielles." (Encyclique *Affari Vos.*)

Les libéraux catholiques, eux, ont de très spéciales obligations. Ce fut un chef libéral qui, après avoir sollicité l'appui des catholiques en leur promettant de respecter leurs droits, viola sa parole et fit passer par la législature la loi spoliatrice de 1890. Ce sont les descendants politiques des auteurs de la loi de 1890 qui, en juillet dernier, voulurent supprimer le costume religieux de nos écoles du rayon bilingue et voulaient, lundi soir, supprimer une mesure créée tout exprès pour alléger le fardeau des catholiques des villes. Pendant ce temps, la presse libérale anglaise attise le feu des passions de race et de religion, fausse les faits, accuse perfidement la hiérarchie catholique française d'être réfractaire à l'enseignement suffisant de l'anglais — toutes choses qui soulèvent les masses contre nous et imbibent de préjugés des populations avec lesquelles nous devrions vivre la paix. Les libéraux catholiques se doivent, et nous doivent, en de pareilles circonstances, de parler ferme à leurs chefs et à leurs journaux, et d'arrêter ce dévergondage d'idées et de procédés. En imposant silence à ces détracteurs de haute et de basse volée, ils auront rendu à la cause catholique un service dont il devra leur être tenu compte.

Les choses étant ce qu'elles sont, la mentalité protestante étant ce qu'elle est, il faut savoir gré au gouvernement de la détermination avec laquelle il a résisté au nouvel assaut de l'Opposition contre nous. Nous devons continuer d'appuyer ce gouvernement dans ses efforts louables et francs vers la suppression de cette injustice particulière: la double-taxe.

Nos représentants français ont voté avec le gouvernement contre la motion Johnson. C'était leur devoir d'en agir ainsi Et tant que l'opposition continuera de hurler notre déchéance, et tant que le gouvernement Roblin — qui n'a pas créé la situation actuelle, mais l'a trouvée toute faite à son arrivée — suivra une politique d'apaisement, ces représentants n'ont pas le droit de provoquer une crise ministérielle, même s'ils trouvent que le progrès de la cause catholique n'est pas aussi rapide qu'ils le désireraient.

Le jour où *tous* les catholiques cesseront de courtiser M. Norris, la composition de la Chambre se modifiera de sensible façon. Quand la masse unanime de l'électorat catholique se dressera contre le fanatisme, d'où qu'il parte, l'horizon ne tardera pas à s'éclaircir. Car les catholiques pourront alors, faisant bloc, être respectés de tout le monde, être écoutés de tout le monde, et, dans bien des cas, pourront imposer aux partis politiques une orientation conforme à nos vues, à la dictée de notre conscience et à la Constitution du pays.

Noël BERNIER.

La "North-West Review"

En dehors de l'examen de la situation générale, nous avons un démêlé personnel à régler avec la *North-West Review*.

Ce journal d'une absolue mauvaise foi à notre égard. Malgré les preuves que nous avons empilées, malgré les textes que nous avons cités, la *North-West Review* nous accuse encore d'avoir soutenu que la loi Coldwell rétablissait les écoles séparées.

Or, l'article même du *Manitoba* où nous aurions émis pareille opinion a précisément pour thèse ceci: dans l'état actuel de la loi, les écoles catholiques séparées de Winnipeg peuvent entrer *sous le régime des écoles publiques* et passer sous le contrôle de la Commission scolaire publique.

Tous nos écrits ont cette teneur limitée.

Quand la loi fut adoptée, dans les premiers jours d'avril 1912, nous la qualifiâmes d'*à-compte, d'évolution.*

Quelques jours après cette première appréciation de la loi nous disions, nous adresant à la *North-West Review* :

> La question des écoles n'est pas réglée d'une manière finale. Les amendements Coldwell ne nous donnent pas les "écoles séparées." (Le *Manitoba*, 24 avril 1912).

Le 23 juillet 1913 nous écrivions:

> "L'incident de Brandon (le discours de M. Coldwell devant les Orangistes) ne révèle rien qui ne fut déjà connu. C'est, tout au plus, une occasion pour quelques catholiques et quelques protestants d'étaler, soit leur fanatisme, soit leur partisannerie, soit leur ignorance des faits.
>
> "Dès avril 1912 (date de la passation de la loi) M. Coldwell s'était prononcé contre le principe des écoles séparées, dès avril 1912 il avait dit qu'il démissionnerait plutôt que de les accepter. Et quand M. Coldwell ajoutait à Brandon que M. Bernier n'attendait pas de la loi de 1912 le rétablissement des écoles séparées il ne disait rien de nouveau non plus, et il ne faisait aucune précision nouvelle, puisque M. Bernier avait déclaré, le 15 mars 1912, devant la Législature, que, malgré son désir, il ne croyait pas le rétablissement des écoles séparées possible dans l'état actuel des esprits.

Le 25 février 1914, répondant spécifiquement à la *North-West Review*, nous disions:

> "Pour en revenir à l'assertion primitive de la *North-West Review*: "*Le Manitoba* prétend que les amendements Coldwell donnent les *écoles catholiques en tout moins le nom*", un mot suffira: Si nous avions fait une telle affirmation, nous aurions prévariqué contre la doctrine, contre la vérité, contre les faits et contre le bon sens. Une *école catholique* comporte un tout autre programme que celui des écoles officielles de cette province.
>
> "Nous ne voulons pas laisser outrer
>
> . . . .
>
> le sens de la loi, non par crainte d'une répercussion dangereuse dans le public protestant, comme le prétend le *Free Press* d'hier matin, mais parceque nous ne voulons pas induire en erreur la minorité et lui faire croire à une situation qui n'existe pas.

Ces citations sont longues, mais nous devions les faire pour renseigner les gens de bonne foi. S'il ne s'agissait que de la *North-West Review*, nous aurions gardé le silence. Nous n'avons cure ni de ses désapprobations, ni de ses approbations. Nous dédaignons ce journal, parce qu'il pratique l'équivoque avec la plus parfaite sérénité, chaque fois que ça fait son affaire — au grand détriment des intérêts dont la garde lui est attribuée.

La *West Canada Publishing Co.* a été mise debout pour propager et défendre la pensée catholique. Elle nourrit un fier oiseau dans la *North-West Review!* Compliments!

Ce fut toujours la difficulté pour les journaux indépendants, de trouver des rédacteurs indépendants! A part cela, ça va comme sur des roulettes!

La *North-West Review* porte sur sa manchette une croix encerclée d'une couronne — emblêmes de sainteté et de noblesse. Qu'elle enlève ces emblêmes, et qu'elle y substitue plutôt ces paroles: *J'accommode la vérité à toutes les sauces, suivant mes besoins.* Au moins, de cette façon, s'il y a chez la pieuse feuille péché contre la vérité, il n'y aura pas l'aggravation humiliante du pharisaïsme.

La feuille don-quichottiste de Winnipeg nous parle de responsabilités que nous aurions à porter plus tard. Qu'à cela ne tienne! Nous les acceptons nos responsabilités. Et bien facilement. En face des procédés que nous avons signalés chez ce journal, nous récusons son tribunal; avec enthousiasme nous envoyons ses arrêts, sentences et jugements au pays des vieilles lunes.

S'en laissera imposer qui voudra! Pas nous. Des responsabilités! la *North-West Review* en portera de lourdes pour avoir à dessein faussé notre attitude et avoir ainsi permis au *Free Press* et à tous nos adversaires de s'appuyer sur un journal catholique pour nous mettre dans la bouche des propos que nous n'avons pas tenus, et pour dresser devant le public protestant d'imaginaires obstacles à toute entente.

Nous voulons certes l'union chez les catholiques. Mais nous la voulons dans le respect de la vérité. Nous promettons des vicissitudes à ceux qui voudront la faire avec la méthode opposée. Le Droit, la Vérité, la Justice, la Religion, n'ont jamais demandé d'être défendus pas des moyens perfides. Les rédacteurs de la *North-West Review* ne changeront pas les choses sous ce rapport. Et nous sommes bien sûrs que les directeurs de la *West Canada Publishing Company* n'ont pas chargé leurs employés de rénover la vieille Dialectique et de reviser les règles d'honnêteté morale sur lesquelles doit s'appuyer toute discussion.

N. B...

"Hands Off Manitoba"

Le *Free Press* revient toujours sur son idée de faire visiter les écoles bilingues du Manitoba par le Dr Merchant, d'Ontario.

Comme si nos inspecteurs locaux n'existaient pas.

Comme si ces inspecteurs n'étaient pas compétents.

Comme si nous n'avions pas confiance en eux.

Lorsque nous voulûmes de l'intervention du pouvoir fédéral — intervention très légitime, et pourvue par la loi du pays — le *Free Press* et sa bande crièrent: "Hands off Manitoba."

A notre tour de lancer le même cri; et nous le lançons avec raison, tandis que le *Free Press* avait tort.

LA COLONISATION

St-Pierre, 23 fév. 1915.

Monsieur le Rédacteur,

Jeudi soir, quatre du mois, nous avions le plaisir d'avoir à Saint-Pierre Monsieur l'abbé N. Jutras, curé de Letellier et conférencier agricole. Nous étions heureux d'avoir la visite de M. Jutras, que nous attendions depuis longtemps. La nouvelle que Monseigneur Béliveau venait nous honorer de sa visite le même soir se répandit très vite dans la paroisse et ne contribua pas peu à faire que notre salle publique se trouvait archi-comble et que même, nombre de personnes dûrent s'en aller faute de place.

Monsieur l'abbé Jutras donna une conférence très pratique sur la culture à rotation, avec application à la destruction des mauvaises herbes et l'amélioration du terrain par la culture des fourrages et pâturages du bétail. Nous étions très heureux d'entendre traiter pareilles questions si pratiques par monsieur le conférencier devant un si bel auditoire. Aussi avons-nous applaudi de tout cœur aux félicitations données à Monsieur l'abbé Jutras par Monseigneur Béliveau.

Il y a vingt ans que nous travaillons ici à généraliser dans tout le comté de Carillon les méthodes qui sont de nature à améliorer la position de nos cultivateurs. Peut-être avant qu'il fut parlé, dans le pays, d'une manière sérieuse de la culture de la luzerne, moi-même, il y a dix ans, dans une série de conférences que je donnai en différents endroits à la demande de la société d'agriculture du comté de Carillon, je préconisais cette culture pour la destruction des mauvaises herbes; mentionnant le fait qu'il y a trente-sept ans à la mission du lac Labiche, on avait fait avec succès l'essai de cette culture. Depuis, nombre de cultivateurs de Saint-Pierre se sont mis à la culture du blé d'inde, comme plante fourragère; plusieurs ont essayé le millet et quelques-uns possèdent déjà des champs de luzerne. Mais les choses vont moins vite que nous le désirons et nous étions heureux d'entendre monsieur l'abbé Jutras nous rappeler les avantages de ces différentes cultures en nous apportant sa précieuse expérience.

Monsieur l'abbé O. Corbeil nous a ensuite parlé de colonisation, invitant les mères de famille à "secouer leurs jupes" pour en éloigner leurs garçons de dix-huit ans et au-delà et les envoyer prendre des homesteads dans le nord de la province ou ailleurs. Evidemment monsieur Corbeil ne connaît pas la paroisse de Saint-Pierre. Nous avons, pas loin d'ici, tout un territoire où l'on pourrait placer cent trente à cent quarante familles sur du terrain achetable à cinq ou six piastres l'acre; on pourrait y mettre toute une paroisse: et d'après un habitant de Saint-Pierre qui est expert dans la matière, les gens qui achèteraient ces terrains pourraient y faire bonne vie avec la culture mixte mise en pratique. Tous nos fils de cultivateurs de Saint-Pierre ont mieux que cela; tous nos cultivateurs, en effet, ont eu assez d'intelligence pour acheter du terrain alors qu'ils étaient à bon marché. Deux mille acres, quinze cents acres, mille acres, huit-cent et sept-cent acres, voilà les domaines que peu à peu se sont constitué la plupart des cultivateurs de la paroisse de Saint-Pierre et ces messieurs établissent leurs enfants à mesure qu'ils viennent à l'âge de fonder une famille à leur tour. N'est-ce pas là la meilleure immigration qui puisse se faire? Nous avons passé à Saint-Pierre les crises par lesquelles toutes les paroisses de la Rivière Rouge ont passé; bon nombre de familles n'ayant pas les reins assez forts pour résister à la dépression qui s'est fait sentir il y a quelques années, ont dû nous quitter; nous les avons regrettées; mais c'était une nécessité que leur départ. Puis est survenu la fièvre de l'Ouest, quelques familles encore ont voulu courir vers ce nouvel Eldorado. Nous les avons regrettées plus que les autres et il y en a que nous regrettons encore et nous savons que parmi ces familles il y en a qui regrettent encore St-Pierre. Mais aujourd'hui, le travail de sélection parfois indispensable est fait et nous n'avons heureusement pas perdu de terrain; les propriétés de ceux qui sont resté n'ont fait que s'agrandir. Nous avons un territoire qui nous permet de doubler notre population et au-delà ; donc nous pouvons garder toutes nos forces; nous pouvons même accueillir chez nous à bras ouverts un certain nombre de familles chaque année comme cela s'est fait depuis deux ou trois ans et comme cela va se faire pour quinze à vingt familles d'ici le milieu de l'été prochain. Dans quelques dix ans nous songerons à regarder ailleurs; mais nous n'aurons pas besoin d'aller loin. Nous allons avoir d'ici peu de temps une nouvelle conférence, sur l'industrie laitière cette fois. Nous avons actuellement cinq fromageries dans Saint-Pierre, et dans l'hiver, il s'envoie à Winnipeg en lait ou en crême, la valeur de dix-huit mille livres de lait par jour; il faut que cette industrie se développe encore davantage. Notre société d'agriculture de Carillon nous aidera en ce sens. Nous avons actuellement, comme ensemble peut-être, les plus beaux chevaux du pays. Et nous le devons à la société d'agriculture de Carillon. Nous espérons qu'avec son aide nous allons faire des progrès sérieux pour l'amélioration du bétail. Nous espérons que monsieur l'abbé Jutras viendra encore nous aider de ses conseils et de son expérience.

J. M. A. JOLYS, Ptre.
Curé de St-Pierre.

M. J. B. LAUZON, M. P. P.

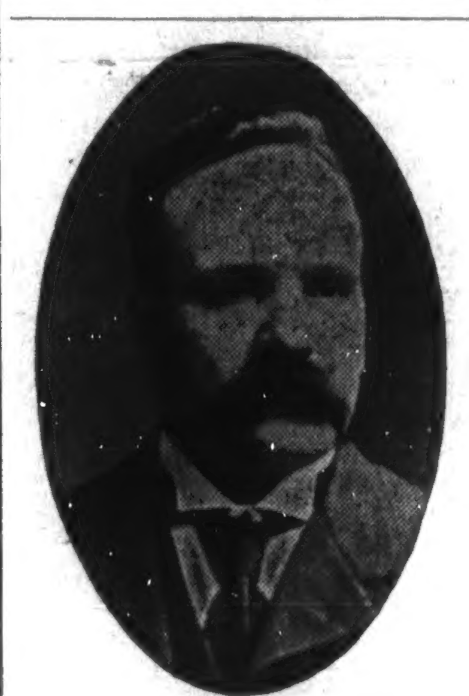
M. Lauzon a prononcé un discours jeudi dernier à la législature, et ce discours a été ponctué de nombreuses approbations. M. Lauzon a traité plusieurs questions économiques, comme l'agriculture, les taxes sur terrains, les dépenses publiques. En riposte à un député de l'opposition, le député de LaVérendrye a fait au sujet des écoles des remarques aigues et fort bien pointées.

Le député de LaVérendrye a débuté en faisant l'éloge du premier ministre de la province, sir Rodmond Roblin, qui tient le pouvoir avec tant d'honneur depuis quinze ans. Il félicita d'une manière générale le gouvernement de la manière habile avec laquelle les affaires sont conduites.

En passant M. Lauzon reprocha à M. Ross son attaque inconsidérée contre l'honorable Juge Myers. M. Ross, dit M. Lauzon, en veut au juge Myers, parce que à la suite d'une enquête tenue par le juge Myers, M. Ross avait été obligé d'abandonner son siège comme commissaire d'école de Winnipeg. C'est là toute la raison des jérémiades actuelles de M. Ross contre le juge Myers. Les législateurs ont d'autres choses à faire que de s'occuper de vider des incidents personnels. Pour son compte, le député de LaVérendrye estime qu'il siège à la Législature pour travailler pour ses électeurs et pour la province en général. Il donne à ses devoirs toute l'attention possible. Le comté de LaVérendrye, dit-il, est l'un des plus grands et des plus importans comtés de la province. Il comprend six municipalités et est peuplé de neuf nationalités différentes, la majorité canadienne-française. Mais on respecte toutes les autres nationalités. "Je m'efforce de donner à chacun son dû et de traiter avec une égale justice chaque électeur du comté.

Le député de Carillon a demandé l'autre jour ce qui s'était dépensé dans le comté de LaVérendrye en 1914. Il s'est dépensé quelques milliers de piastres, mais on aurait pu avec raison dépenser dix fois plus pour un comté de cette étendue et de cette nature: pour des routes, pour des fossés, pour aider les cultivateurs de toutes manières, pour aider à la province et, par conséquent, pour aider tout le pays, qui est maintenant enveloppé dans des conflits si considérables. L'aide aux cultivateurs, ça doit être la base et le commencement de toutes les initiatives que doit prendre une législature d'un pays agricole comme le nôtre.

Ici le député de LaVérendrye se prononce contre la taxation directe dans laquelle il voit un péril pour la



M. J. B. LAUZON
Député du comté de LaVérendrye.

propriété et une injustice pour le pauvre: "Je ne crois pas raisonnable, dit-il, qu'on force un homme à payer pour un lot vacant autant de taxes que pour un lot fourni d'un gros bloc, et qui peut, par conséquent donner des bénéfices. Je ne crois pas qu'un pareil système pourra aider les classes laborieuses Mais je m'accorde avec tous ceux qui, dans tous les partis, veulent le rajustement de la situation économique générale de l'ouest canadien. Ce rajustement il ne peut se faire que d'une manière: par la culture entreprise dans des proportions augmentées. Le député de Winnipeg-centre prétend que s'il n'y a pas plus de terre cultivée au Manitoba, c'est parce que nous n'avons pas la taxe uniforme. Ce n'est pas la raison. La raison c'est qu'il s'est fait tellement de travail dans les autres lignes: construction, commerce, industrie, développement de Winnipeg et des villes, que le cultivateur a laissé sa ferme pour venir travailler dans les villes et gagner plus rapidement de l'argent. Les temps et les conditions sont maintenant changés. Les cultivateurs retournent sur la terre, et même d'ici à deux ans nous allons voir une différence énorme dans l'espace cultivé et dans la production. On a construit des villes au dépens de la campagne. Il nous faut maintenant développer des fermes pour supporter et justifier la croissance des villes.

Se tournant vers les questions d'écoles et de langues, M. Lauzon réclama pour chacun l'usage de son idiome. "L'honorable député de Norfolk a prétendu que le député de LaVérendrye était un pauvre spécimen des écoles séparées. Il fait de cela un argument en faveur des écoles *nationales.* Sa remarque n'est peut-être pas de bon goût, mais comme c'est un député nouveau, je lui répondrai simplement que s'il a jamais fréquenté les écoles *nationales* il est un pauvre échantillon de ce qu'elles peuvent produire!" "Mon éducation à moi, dit M. Lauzon, n'a pas coûté un sou au pays. Par contre, je paye pour les écoles publiques *nationales* la somme de $2.268 par année. Je paye cela pour entretenir des écoles comme celles où le député de Norfolk a pris son éducation". En plus, nous avons nos propres écoles et je paye ma part." A entendre les députés de l'opposition, on dirait qu'ils ne veulent pas voir un seul Canadien-français dans ce pays. C'est ce qui se dégage de leur conduite et de l'exposition de leurs vues. Pourtant plusieurs des hommes les plus fameux et les plus instruits du Canada sont des Canadiens-français, et, chose horrible, sont le produit des écoles séparées. Je nomme par exemple ceux qui me viennent à la pensée immédiatement: Monseigneur Langevin, Monseigneur Taché autrefois, Monseigneur Béliveau, Monseigneur Cherrier, le Père Blain du Collège, le Père Portelance de Winnipeg. Parmi les laïques, j'en prend deux dans la masse de tous les autres: sir Wilfrid Lauried et sir Lomer Gouin. Je pourrais en nommer d'autres. Je n'hésite pas à exprimer cette opinion que nos adversaires en adoptant cette conduite indigne et persécutrice marchent vers la mort politique, comme Joseph Martin autrefois. Jos. Martin a été l'auteur de la persécution contre les écoles séparées, et Sir John Hugh Macdonald lui a fait mordre la poussière en plein Winnipeg. Ceci montre que le peuple de Winnipeg et de la province, laissé à son bon jugement, sait discerner les hommes et les choses et ne désire probablement pas la lutte entre protestants et catholiques. C'est l'impression que je rapporte de plus de 40 ans de contact journalier avec mes concitoyens. Que les législateurs comme le député de Winnipeg-centre cessent de semer la zizanie et il y aura un moyen de s'arranger. Nous avons ici de nombreuses nationalités. Nous devons faire une grande famille. C'est ainsi que sir Rodmond Roblin et ses ministres, l'honorable Dr. Montagne, l'honorable M. Lawrence, l'honorable M. Coldwell, l'honorable M. Joseph Bernier entendent les choses. Ils se conduisent d'une manière à faire progresser la province sans la diviser par des chicanes funestes. Faisons des efforts tous ensemble pour arrêter ces luttes de races et de religions. Le développement de la province, de nos campagnes et de nos villes et de tous nos groupes de population, exigent l'harmonie.

M. Aimé Bénard M. P. P.

De tous les députés, M. Bénard, député du comté d'Iberville, est peut-être celui qui a présenté cette année le plus de bills à la considération de la Cambre: bills privés et bills publics. Comme bills privés, mentionnons le bill incorporant les révérends Pères Jésuites et le bill incorporant les Religieuses Carmélites.

Dans le domaine général, M. Bénard propose cette année une mesure bien importante pour la classe agricole, puisqu'il s'agit de pourvoir à la création de sociétés d'assurances coopératives contre la grêle. C'est une loi pour laquelle nous félicitons bien sincèrement le député d'Iberville.

Notre ami fait partie de cinq comités de la Chambre; c'est à dire que les succès électoraux n'ont pas rouillé son activité bien connue, et qu'il prend une part active à la législation.

"Le Journal de Waterloo"

Nos félicitations au *Journal de Waterloo* qui vient d'entrer dans sa 34ème année d'existence. C'est une excellente publication, vouée à la défenses de tous les véritables progrès et de toutes les saines idées.

Retour aux Champs

Plus que jamais les autorités provinciales et municipales s'occupent de renvoyer sur les terres un grand nombre d'anciens cultivateurs qui étaient venus se fixer dans les villes. A Winnipeg le mouvement prend des proportions considérables. On se souvient qu'il y a quelques jours, M. l'abbé Corbeil, parlant devant la Société Saint-Jean-Baptiste de Saint-Boniface, préconisait la même initiative en faveur de nos paroisses françaises. C'est un excellent conseil.

FEUILLETON DU *Manitoba*

Une de Perdue Deux de Trouvees

PAR

GEORGE DE BOUCHERVILLE

No. 73

(Suite)

En effet, c'était l'aurore, dans l'orient, empourprant l'horizon. Le spectacle du lever du soleil, vu du sommet de quelques-unes des crêtes des montagnes du Tyrol, est bien ce qu'il y a de plus enchanteur, surtout à quelques lieues de Pirarelia. La nature est si grandiose dans ces montagnes; les arbres gigantesques dont le profil se dessine si largement sur l'horizon au loin, bien loin dans les collines voisines; le bruit du torrent au fond d'un ravin qui mêle sa profonde voix aux mille bruits qui s'échappent de toutes parts de la forêt; le gazouillis joyeux des oiseaux qui saluent le lever de l'aurore, le bourdonnement des insectes, les cris effrayés de quelques écureuils qui grimpent aux arbres, courent sur les feuilles et, blottis l'un derrière une branche, l'autre dans un trou, épient avec leurs petits yeux noirs, ronds, à fleur de tête, la voiture qui passe et le postillon qui siffle, tout semble, à cette heure, mêler sa voix en un immense concert, pour célébrer l'apparition de la lumière et le réveil de la nature sortant rafraîchie de son bain de rosée, dont elle secoue les perles aux premiers rayons du soleil.

— C'est beau, n'est-ce pas? dit le postillon à son voisin.

Celui-ci ne répondit que par un signe de tête, absorbé qu'il paraissait être dans la contemplation de l'immense panorama qui se déroulait graduellement à ses yeux. Le spectacle qui s'offrait à sa vue l'occupait exclusivement; deux fois il avait tressailli, en entendant quelques mots de la conversation de deux voyageurs anglais.

— Qui aurait dit, sir Arthur, que nous nous rencontrerions dans les montagnes du Tyrol, quand nous nous sommes quittés, il y a cinq ans, à Matance? Vous, vous partiez à bord du Zéphyr, avec le capitaine de St-Luc; et moi, hélas! je restais à mon poste où les devoirs du consulat me retenaient. J'ai été bien éprouvé, et de bien cuisants chagrins ont fait blanchir ma vieille tête. Ah! sir Arthur, si vous saviez tout ce que j'ai éprouvé d'angoisses!.... Mais n'en parlons plus. Vous avez été bien heureux, vous, d'avoir marié votre fille à M. de St-Luc. J'ai appris qu'il était millionnaire et l'un des hommes les plus charmants que l'on puisse voir, comme me disait ma pauvre Sara.

— Oui, mon cher M. Thornbull.

A ce nom de Thornbull, l'Espagnol tressaillit et prêta plus d'attention.

— Oui, continua-t-il, je suis bien heureux en effet; et depuis deux ans que ma chère Clarisse est mariée, elle n'a éprouvé que des jours de bonheur. M. de St-Luc l'aime comme aux premiers jours, et la naissance d'un bel enfant est venue, au bout d'un an de mariage, couronner leur félicité. J'ai hâte d'arriver à Pirarelia pour les voir et les embrasser, ainsi que leurs jolies sœurs Asile et Hermine.

— Asile et Hermine! Tiens! je ne savais pas. Ah! je suppose qu'elles sont les sœurs de M. de St-Luc?

— Justement. Ce sont deux gentilles Canadiennes, dont l'une, Asile, a épousé un jeune officier autrichien appelé Nogachn Dwirlfi, dont le régiment est actuellement en garnison à Pirarelia. C'est chez lui que je dois me rendre. N'arrêterez-vous pas à Pirarelia pour voir Clarisse?

— Impossible, sir Arthur, pour aujourd'hui; il faut que je me rende au plus tôt à Skama; c'est aujourd'hui le 14, j'aurais dû y être hier, et je crains bien de ne pouvoir arriver avant la nuit.

— M. de St-Luc serait si content de vous voir, et Clarisse serait si heureuse. Et je crois, M. Thornbull, que vous devez bien un peu de reconnaissance à M. de St-Luc, pour l'aide qu'il m'a fourni pour délivrer votre fille des mains de ce scélérat de pirate, Cabrera.

— Sans doute que je lui dois des remerciements, et je les lui présenterai après-demain; je reviendrai tout exprès de Skama, où il est de la plus urgente nécessité que je me rende de suite. Vous direz bien des choses pour moi à M. de St-Luc, en attendant.

— Vous savez que s'il n'avait pas été la victime d'un infâme complot ourdi par un certain docteur Rivard, à la Nouvelle-Orléans, M. de St-Luc voulait aller à la poursuite de ce Cabrera.

— Je le sais, je le sais. Ah! c'était affreux, mais il en a bien été puni, ce docteur Rivard.

— Ah! je ne savais pas. Comment ça?

— Il y a deux ans, étant à la Nouvelle-Orléans, je me promenais un jour en compagnie du consul, et je remarquai assis sur les marches de la cathédrale, un mendiant, horriblement défiguré et aveugle; tout son visage était couturé et couvert d'escarres laissées par le feu. — Avez-vous entendu parler du Dr Rivard, me dit mon compagnon; c'est lui. Un incendie a détruit toutes ses propriétés; il était riche, et il est mendiant. L'explosion d'une bouteille de compositions chimiques dans son laboratoire, lors de l'incendie, lui a brûlé les yeux et la figure. Il aurait péri sous les décombres brûlants de sa maison, s'il n'en eut été sauvé par les efforts surhumains d'un pauvre petit idiot, qui aujourd'hui encore le nourrit des aumônes qu'on lui fait; car l'aveugle inspire autant de dégoût que d'horreur pour les infamies que l'on a découvertes sur son compte, depuis son accident qui est considéré comme un juste châtiment du ciel.

— En effet, c'est un juste châtiment, reprit sir Arthur Gosford; et je voudrais que l'infâme Cabrera, au lieu d'avoir été tué par la balle de la carabine de Trim, eût éprouvé un sort pareil.

— Ah! détrompez-vous, sir Arthur, reprit avec vivacité M. Thornbull, ce Cabrera était un grand coupable, mais il n'était pas infâme. Il n'a pas été tué, mais il vit; et il n'est plus un pirate, c'est lui qui a purgé les eaux de Cuba des pirates qui l'infestaient. Il a été gracié par les autorités de Cuba, parce qu'il avait mérité son pardon. Non seulement il a été pardonné à Cuba, mais, en Espagne, le jugement qui l'avait condamné pour meurtre par coutumance, a été revisé sur preuve que son adversaire avait été loyalement tué en duel, et il a été réintégré dans sa fortune et son rang de comte de Miolis, dont il héritait, son père étant mort. L'enlèvement de mon enfant était un crime sans doute, mais il m'en a fait demander pardon, après avoir été réintégré, et a sollicité la main de ma fille, qui m'avait assuré elle-même qu'il l'avait respectée aussi religieusement que si elle eut été sa sœur.

— Ah! c'est différent, et que lui avez-vous dit quand vous l'avez vu?

— Je ne l'ai jamais vu. Je l'ai cherché, mais n'ai pu le rencontrer. Il m'écrivit d'Espagne pour obtenir son pardon; je ne pus oublier qu'il avait une fois sauvé la vie de mon enfant, et je lui pardonnai. Quelques mois après, il me fit part du jugement qui le réintégrait dans sa fortune et son rang, et me demanda en même temps la main de ma fille. Je n'aurais pas eu d'objection pourvu que Sara y eut consenti. Hélas! pauvre enfant, elle n'était plus à Cuba; elle était entrée dans un couvent pour se faire religieuse. Je l'écrivis au comte de Miolis; je ne sais s'il a reçu ma lettre, je n'en ai pas entendu parler depuis.

— Prenez donc garde, dit le postillon, en s'adressant à son voisin, vous m'écrasez le pied sous le talon de vos bottes.

Peu de temps après, on arrivait aux premières maisons de Pirarelia; le postillon sonna du porte-voix, et fit claquer son fouet d'une manière formidable.

— Nous voici à l'hôtel du village où vous voulez descendre, dit-il, en se tournant vers sir Arthur.

Quand les malles de sir Arthur eurent été descendues, celui-ci voulut encore insister pour que M. Thornbull restât passer quelque temps à Pirarelia.

— Je ne voulais pas encore vous dire la raison qui me force à me rendre sans retard à Skama; mais afin que vous n'ayez plus de raison d'insister, je dois vous annoncer que ma fille est au couvent de la Rédemption; elle doit prononcer ses vœux demain matin à huit heures. A sept heures ce soir, avec les portes du couvent, se ferment aussi les portes du monde pour mon enfant. Il ne sera plus permis à aucune personne du dehors de lui parler, les règles sont strictes à cet égard. Je sais que je n'y arrivera pas à temps ce soir, mais j'espère que demain matin on laissera un père voir son enfant pour une dernière fois. Vous pouvez donner ces explications à M. de St-Luc.

Le voyageur espagnol, qui avait entendu ce que venait de dire M. Thornbull, tressaillit vivement; il regarda à sa montre, sauta lestement à terre, et s'approchant du postillon qui faisait boire ses chevaux, il lui demanda s'il devait conduire la diligence jusqu'à Skama.

(A suivre)

Edmonton Dunvegan & British Columbia Railway Compagny

Avis est donné par les présentes, que "The Edmonton Dunvegan & British Columbia Railway Company" fera demande à la présente session du Parlement du Canada, d'un Acte étendant les limites du temps pour compléter les lignes du chemin de fer "The Edmonton, Dunvegan & British Columbia Railway Company", mentionné dans l'Acte d'incorporation de la dite compagnie et amendant les actes pour autres fins.

Daté à Ottawa, ce 10ème jour de février 1915.

PRINGLE & GUTHRIE,
Avocats de la Compagnie, Ottawa.

N'OUBLIEZ PAS QUE L'IMPRIMERIE DU **MANITOBA** EST OUTILLEE POUR EXECUTER TOUTES SORTES D'OUVRAGES MUNICIPAUX, TELS QUE **RAPPORTS D'AUDITEURS, LISTES MUNICIPALES, FORMULES, ETC., ETC.**

AVIS

Pour accommoder les Citoyens de St-Boniface et de Norwood

Des arrangements ont été faits pour leur permettre de payer leurs factures de lumière et acheter leurs billets de chars aux endroits suivants :—Chez

W. G. LANG, Pharmacien

115 AVENUE MARION, NORWOOD

Et au

BUREAU DU PERCEPTEUR

DE LA TAXE DE L'EAU, HOTEL-DE-VILLE

17 février 1915 — Saint-Boniface

Winnipeg Electric Railway Co.

Chronique de la Province

Le Pas, Man., 26 fév. 1915.

Le Gouvernement s'est approprié la somme de $5.500.000 pour continuer la construction du chemin de fer de la Baie d'Hudson cette année. La somme de $30.000 a aussi été votée pour un quai sur la rivière Saskatchewan, au Pas. Un surplus de $15,000 sur la somme premièrement votée.

O. Marion commence la construction d'une jolie maison d'habitation sur le lot 9, bloc 46, au coin de la seconde rue et de l'avenue Patrick.

M. Leduc est entré en société avec R. Hughes pour ouvrir une manufacture de caisses d'emballage pour le poissons, de portes et chassis. M. Leduc déménageait son outillage de forge, la semaine dernière, à sa nouvelle bâtisse qui se trouve au bout de la seconde rue, près de la rivière du Pas.

P. Denis Leggero a nettoyé dix arpents de terrain sur son homesteads situé à un mille et demi de la ville.

M. et Mme Simon Bacon sont les derniers arrivés de la pêche. Ils arrivaient, vendredi soir, de Moose Lake ou M. Bacon faisait la pêche cet hiver. Il rapporte avoir fait de bonnes affaires.

Le Rév. Père Boisin, de Cumberland, arrivait en traîne à chiens samedi midi, il repartait pour Cumberland lundi après-midi.

Naissance. — Jeudi de la semaine dernière, à M. et Mme Théo. Dupas, un garçon. Il était baptisé dimanche dernier, et M. et Mme Geo. Dupas étaient le parrain et la marraine de l'enfant qui reçut les noms de Joseph, Roméo, Gérard.

L'enfant de M. et Mme B. Fréchette était baptisé dimanche dernier. Il reçut les noms de Joseph, Olivier, Antonio. M. et Mme J. B. Pelletier sont le parrain et la marraine de l'enfant.

E. M. Joyal, arrivait du nord dimanche dernier avec une grande quantité de fourrures.

Il est rumeur que la planeur de scirie Finger Lumber Co. commencerait à fonctionner mardi, le 2 mars.

Le bureau des commissaires d'école a accepté le plan de C. N. Taylor, architecte de notre ville. La construction coûtera environ $42.000. Le contrat n'est cependant pas encore donné.

Une autre mine d'or a été découverte à Herb Lake, qui se trouve a environ 60 milles du Pas, le long de la ligne du H. B. Railway et à une quinzaine de milles, dans les terres, de la ligne du chemin de fer. Des rapports qui nous sont fait et des échantillons de quartz qui nous sont apportés ici, cette mine paraît être excellente, aussi bonne que les mines d'or du Lac aux Castors (Beaver Lake) sinon meilleure, mais certainement d'accès beaucoup plus facile. Tous les jours, il part du Pas, un grand nombre de prospecteurs allant voir le terrain à Herb Lake.

Dix "teams" de cheveaux ont été loués pour la transportation des machineries de la Beaver Lake Mining Co., du Pas au Lac aux Castors (Beaver Lake). Ils commencent aujourd'hui à transporter ces machineries.

Les rails du chemin de fer de la Baie d'Hudson sont maintenant posés sur une distance de 214 milles du Pas. 55 milles de cette distance sont complètement mœlés.



Soumissions

DES Soumissions cachetées marquées "Provisions et Fournitures pour l'Eclairage de la Police Montée des Provinces de l'Alberta et de la Saskatchewan" et adressées au soussigné, seront reçues jusqu'au mercredi 17 mars 1915 à midi.

Des formules imprimées contenant complètes informations au sujet des articles requis et leur qualité peuvent être obtenues sur application, à chaque poste de la police montée de la Province où à l'office du soussigné.

Aucune soumission ne sera acceptée si elle n'est écrite sur les formes requises.

On ne sera obligé d'accepter formellement aucune soumission même la plus basse.

Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque accepté par une banque canadienne ou draft d'un montant de 5 pour cent de la valeur totale des articles faisant partie de la soumission.

Ce chèque sera confisqué si le soumissionnaire refuse de ratifier sa soumission par un contrat écrit si demandé de le faire, ou s'il ne mène pas à bonne fin le dit contrat.

Si la soumission est refusée, le chèque sera retourné.

Les journaux insérant la susdite notice sans avertissement préalable de notre part ne seront pas payés.

LAURENCE FORTESCUE,
Contrôleur.

Ottawa, 15 mars 1915.
27-18.



AVIS

Avis public est par les présentes donné que le et après le 10 de mars 1915, les terres à culture suivantes seront mises à la disposition du public qui voudrait faire ses entrées comme Homestead.

Township 38, Range 19 West P. M.
Township 39, Range 19 West P. M.
Township 39, Range 20 West P. M.
Township 40, Range 18 West P. M.
Township 40, Range 19 West P. M.
Township 40, Range 20 West P. M.
Township 41, Range 18 West P. M.
Township 41, Range 19 West P. M.
Township 41, Range 19 West P. M.
Township 41, Range 24 West P. M.
Township 42, Range 18 West P. M.
Township 57, Range 24 West P. M.

Except the half mile strip on either side of the Hudson Bay Railway set apart by Order-in-Council on the 13th of December, 1912, for the Hudson Bay Railway as indicated on the plans.

Also land in Township 57, Range 26 West P. M., except the S.W. quater of Section 20, Sections 27, 28, 33 and 34, will be open for entry.

Daté ce 8ème jour de février 1915.

E. WIDMEYER,
Agent des terres de la Puissance

L'un des bons moyens d'aider le journal, c'est d'encourager les fournisseurs qui lui donnent leurs annonces.



Toute personne se trouvant seul chef de famille ou tout individu mâle de plus de 18 ans, pourra prendre comme homestead un quart de section de terre de l'Etat disponible au Manitoba, dans la Saskatchewan ou dans l'Alberta. Le postulant dévra se présenter en personne à l'agence où à la sous-agence des terres du Dominion pour le district. L'entrée par procuration pourra être faite à n'importe quelle agence, mais pas aux sous-agences, à certaines conditions, par le père, la mère, le fils, la fille, le frère ou la sœur du futur colon.

DEVOIR—Un séjour de 6 mois sur le terrain et la mise en culture d'icelui chaque année au cours de trois ans. Un colon peut demeurer à neuf milles de son homestead sur une ferme d'au moins 80 acres sous certaines conditions; une maison habitable doit être construite sur le homestead à moins que la condition de résidence ne soit accomplie dans le voisinage.

Dans certains districts un colon dont les affaires vont bien aura droit de préemption sur un quart de section se trouvant à côté de son homestead. Prix, $3.00 l'acre.

DEVOIR—Devra résider six mois chaque année au cours de trois ans à partir de la date de l'entrée du homestead et 50 acres de culture en plus. La patente pour la préemption peut être obtenue en même temps que celle de homestead sous certaines conditions.

Un colon qui aurait forfait ses droits de colon en ne pouvant obtenir sa préemption pourra acheter un homestead dans certains districts. Prix, $3.00 l'acre.

DEVOIR—Rester six mois dans chacun des trois ans, cultiver cinquante acres et bâtir une maison valant $300.

La quantité d'acres a cultiver peut être réduite en cas de terrains rocailleux, trop durs ou en broussailles. On pourra sous certaines conditions remplacer la culture par l'élevage des animaux.

W. W. CORY,
Sous-ministre de l'Intérieur.

N.B.—La publication non-autorisée de cette annonce ne sera pas payée.

AUX CULTIVATEURS

Cette terre que vous avez à vendre où à échanger, c'est maintenant le temps de l'annoncer. Quelques mots dans les petites annonces du MANITOBA, vous rapporteront des résultats.

LA GUERRE

25 février, Paris. — Le bulletin français annonce des succès dans la Champagne et sur la Meuse. Les pertes allemandes seraient lourdes.

* * *

Les Allemands éprouvent de grandes difficultés dans leur campagne de Russie. Les Russes se disent satisfaits.

* * *

L'Allemagne fait des efforts extraordinaires pour maintenir la neutralité de l'Italie.

* * *

La Hollande lève des recrues.

* * *

26 février, Paris. — Londres: Tous les forts extérieurs qui protègent l'entrée des Dardannelles ont été démolis par l'artillerie des flottes anglaise et française. Les opérations continuent. (Officiel).

* * *

Paris: Combats partiels en Champagne et dans l'Argonne.

* * *

Les Russes réclament des victoires partielles dans l'Est.

* * *

Les Anglais du sud-Afrique occupent militairement l'Afrique Allemande.

* * *

Des dépêches, non confirmées, disent que 90ème de Winnipeg est déjà au feu en France.

* * *

27 février, Paris. — Les Français réclament toujours de nouveaux succès en Champagne. Il y a de lourdes pertes allemandes dans l'Argonne.

* * *

Les Alliés en sont venus à une entente au sujet des représailles à exercer en réponse au blocus de l'Allemagne. Le premier-ministre d'Angleterre définira la décision des Alliés lundi prochain aux Communes.

* * *

Les Russes ont encore une fois le dessus dans l'Est.

* * *

La campagne des Dardanelles, par les Anglais et les Français est satisfaisante.

* * *

1er mars, Paris. — Le bulletin français indique un progrès très marqué. Il y a eu combats en Champagne, dans l'Argonne et dans les Vosges. L'artillerie belge est très active près de Dixmude.

* * *

L'Angleterre et la France vont déclarer officiellement aux nations neutres, par la bouche de M. Asquith, que les flottes anglaise et française se considèrent libres de faire le blocus complet de l'Allemagne.

* * *

Les Alliés, après avoir détruit les forts extérieurs des Dardanelles, s'attaquent maintenant aux forts intérieurs. On croit que les commandants ont reçu ordre de se rendre jusqu'à Constantinople.

Front russe. — Les Allemands ont commencé une retraite en Pologne-nord.

* * *

2 mars, Londres. — Le premier ministre annonce le blocus complet de l'Allemagne par les nations alliées.

* * *

La campagne des Dardanelles continue, la tempête a cependant empêché l'opération des flottes hier.

* * *

Un bulletin russe faisant la revue de la situation la déclare satisfaisante pour la Russie.

* * *

Il y a 2,080,000 allemands et autrichiens dans l'armée de l'Est; 1,880,000 allemands sur le théâtre ouest: France-Belgique.

* * *

3 mars, Paris. — Le bulletin français dit que toutes les attaques allemandes ont été repoussées facilement.

* * *

L'Allemagne parait disposée à faire certaines concessions au sujet de son blocus.

* * *

Les Russes s'avancent en Pologne-nord; les Allemands résistent obstinément. Les Autrichiens font une vigoureuse attaque dans les Carpathes.

* * *

Le premier ministre Asquith fait l'éloge des soldats canadiens aux Communes.

OEUVRE DE SECOURS

Il y a quinze jours, nous avons invité nos lecteurs à s'unir aux Employés de l'Hôtel-de-Ville de Saint-Boniface pour secourir les familles nécessiteuses. Nous y revenons de nouveau aujourd'hui, à la demande de la Société Saint-Vincent de Paul.

Les membres de la société de Saint-Vincent de Paul se sont réunis dimanche après-midi pour adopter les mesures que demande la détresse actuelle d'un grand nombre de familles.

Les Employés de l'Hôtel-de-Ville, ne cessons pas de le répéter, ont fait une œuvre admirable. Les détails donnés par M. le chef Marcil à l'assemblée de la Saint-Vincent de Paul nous le prouvent abondamment. Les citoyens de Saint-Boniface sont tenus en honneur d'apporter leur quote-part, afin qu'on termine l'hiver sans que personne ne manque de rien.

La souscription est déjà ouverte. Il faudra prélever d'ici quelques jours une somme de $600 à $700 dans le vieux St-Boniface. Les membres de la Saint-Vincent de Paul iront tendre la main à domicile et dans les bureaux. Nous prions ardemment nos lecteurs de couvrir ces listes de souscriptions abondantes. L'expérience a prouvé qu'une souscription de fête atteignait facilement, parmi nous, le montant que nous avons indiqué plus haut. Il s'agit de donner maintenant du combustible, du pain et des vêtements pour nos familles dans le besoin. Nous n'appuyons pas. L'esprit de charité et de solidarité est trop grand dans notre ville pour qu'il soit même convenable d'en dire plus long.

Sa Grandeur Monseigneur Béliveau s'est inscrite en son nom personnel pour $200. Tous évidemment, ne pourront fournir ainsi la grosse somme, mais, nous en sommes certains, tous feront bon accueil aux visiteurs de la Saint-Vincent de Paul.

Chez Nous ET autour de Nous

La partie de cartes de la Fanfare LaVérendrye, annoncée pour le 11 mars a été remise au 18. Ce sera la dernière partie de la saison.

Jeudi, vendredi et samedi, seront les derniers jours où le grand acteur anglais sir Forbes-Robertson jouera au Walker. Il jouera Hamlet jeudi soir et samedi après-midi.

Au commencement de la semaine prochaine, au même théatre: *Mutt & Jeff*, comédie bouffe. Jeudi soir, jusqu'à la fin de la semaine: *The Red Rose;* scènes de printemps et d'été fleuris en Angleterre.

Jeune fille servirait d'aide dans une maison après les heures de classe, pour sa pension et sa chambre. S'adresser au *Manitoba*.

Vendredi, 12 mars, à 7 h. 30 P. M., il y aura au Couvent de St-Norbert, une séance dramatique et musicale, donnée par les élèves de l'institution, à l'occasion de la fête patronale de M. l'abbé Cloutier, curé. Les visiteurs peuvent compter sur le service du tramway pour le retour.

On trouvera des billets d'admission à la Librairie Kéroack, 227 rue Main, Winnipeg et au magasin de M. Pelletier, à St-Boniface.

Nous lisons dans le *Free Press* du 23 février l'entrefilet suivant sur la vente des débentures de notre district scolaire.

"Sur les $200,000,00 de débentures scolaires pour St-Boniface, la valeur de $95,00,00 a déjà été vendue par l'entremise de M. M. W. N. Coler et Cie, de New-York et Chicago au taux de 92.1 2%, chiffre qui montre la position avantageuse que St-Boniface occupe sur le marché financier. M. White, le représentant de la compagnie en question, loge à l'hôtel Fort Garry et s'en retourne cet après-midi. Il dit qu'aucune ville de l'Ouest, à l'exception de Winnipeg, ne jouit d'un meilleur crédit que St-Boniface.

(Section française du *Norwood Press*.)

La ligue des Demoiselles de Langue Française de St-Boniface, a voté la somme de $10.00 pour venir en aide à nos compatriotes d'Ontario. Démarche louable.

Des obus seront fabriqué à Winnipeg pour le compte des Alliés. Les contrats ont été donnés aux maisons suivantes: *Manitoba Bridge & Iron Works, Dominion Bridge Company, Vulcan Iron Works, Western Steel & Iron Works*, usines du *C. P. R., C. N. R.* et *G. T. P.*. Cela donnera un million de piastres en salaires. Les hommes d'affaires de Winnipeg accueillent ces contrats avec empressement.

Un docteur de Lenore, Man., trouvait l'autre jour, à un diner d'huîtres, une magnifique perle logée dans une écaille. Il a fait monter cette perle sur une bague, qu'il a présentée à sa femme.

Harry Green, meurtrier de Thomas Hill, de Hartney, a été pendu jeudi matin à Brandon.

Le prix du blé est très variable dans le moment. Il a évolué entre $1.48 et $1.55 toute la semaine dernière. Lorsque le télégramme nous eut appris que l'entrée des Dardanelles avait été forcée par l'armée des Alliés, le blé a baissé de cinq points à Chicago. On sait que si les Alliés peuvent passer par les Dardanelles, ils vont délivrer d'immenses quantités de blé possédées par la Russie.

Un élévateur d'une capacité de 20 milles minots de blé a passé au feu à Aberdeen, Sask., jeudi dernier. Tout a été perdu, sauf les livres de l'établissement.

On parle de M. J. J. Carrick, député de Thunder Bay et Rainy River, comme successeur éventuel du général Hughes, au ministère de la milice. Nous pouvons jusqu'à un certain point réclamer M. Carrick pour un homme de l'Ouest, puisqu'il réside à l'entrée de l'Ouest.

SUR LA LIGNE DU FEU

Nous communiquons avec plaisir à nos lecteurs une lettre écrite par M. Robert Grymonpré, fils de M. Jules Grymonpré, de cette ville, à des parents de l'Ouest:

Cher Oncle et Chère Tante,

Daignez excuser la liberté grande que je prends de vous écrire au crayon, mais les temps sont durs, l'encre est rare et je ne peux pas attendre plus longtemps pour vous répondre. Les relations avec l'intérieur étant également difficiles, je me vois obligé de ne timbrer cette lettre qu'à 10 centimes, car je n'ai pu me procurer d'autres timbres.

Ceci étant dit, revenons au sujet principal. J'admire le courage de mon oncle, qui, malgré les fatigues qu'il a pu prévoir, a essayé de reprendre du service, car c'est dur, affreusement dur la guerre.

Depuis trois semaines, je n'ai pas vu un civil; des soldats, des soldats partout.

On erre du matin au soir dans les tranchées, sans abri, sans feu. On couche la nuit dans les boyaux de communication, car il est rare que l'on en sorte, les balles sifflent trop. Et les obus, les "gros noirs" qui vous démolissent tout, ah! on le connait leur sifflement. Oui, je suis sergent-fourrier, c'est-à-dire attaché au commandant pour porter les ordres. Ca me va, mais quelquefois vous savez ça n'est pas rigolo du tout, et il faut avoir du c.... vous dites? oui parfaitement, du culot, quoi pour porter les ordres.

Vous comprendrez que dans les tranchées à quelques 5 ou 6 mètres des boches, on ne se promène pas avec une lanterne. Il m'est arrivé 2 ou 3 fois de me perdre entre les 2 lignes, même de me prendre dans les fils de fer en pleine nuit. Mais les balles me respectent. Je n'en dirai pas de même de mon képi ni de ma capote.

Quant aux batailles en plein air auxquelles j'ai assisté lors de la retraite de Belgique, je vous dirai simplement que les obus tombaient autour de nous aussi nombreux que les mouches en été et que les balles sifflaient à nos oreilles par milliers.

Des mitrailleuses boches se sont même payé 2 fois le luxe de m'envoyer leurs dragées à moi personnellement à quelque 30 mètres. Ah! ce que je me cavalais, c'est rien que de le dire. Ce que je vous en raconterai plus tard!

Je suis pour le moment confortablement installé sur de la paille humide, mon sac sur les genoux et une bougie dessus, sous un toile de tente, tandis qu'un bout de bidoche mijote sur le feu avec 3 grains de riz et un peu d'alcool, c'est très confortable.

Ravitaillement parfait, je n'ai jamais mangé tant de chocolat de ma vie. Si vous saviez, l'eau m'en vient à la bouche; avec quelle magistrale perfection je sais maintenant faire des frites dans la cocose, ou encore cuire un bout de viande à la baïonnette, ou faire du chocolat à l'eau, du potage, du riz à l'eau, au sucre, au chocolat, à la graisse.

Il est peut-être un peu tard, mais je veux tout de même vous présenter mes veux de bonne et heureuse année. Si ce n'est trop, je voudrais vous demander de communiquer cette lettre à la maison, car je ne pourrai écrire longuement à mes bien aimés parents avant quelques jours. Mille baisers à vous et à ma petite cousine Simone.

Votre affectueux neveu.

Robert GRYMONPRE.

Pour les Canadiens-Francais d'Ontario

Chaque semaine, nous avons le plaisir d'ajouter quelques nouveaux noms à la liste des souscripteurs. Nous avons l'honneur d'inscrire aujourd'hui Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de St-Boniface. Nous ne doutons pas que ce nouvel exemple et les paroles vigoureuses qu'il adresse, dans sa lettre au *Droit* d'Ottawa, à nos frères d'Ontario ne nous amènent de nouveaux souscripteurs. Nous sommes, comme les Ontariens, une minorité dans cette province. Il nous importe donc que le droit d'enseigner le français soit reconnu dans la province voisine. Dans la nôtre, il ne manque hélas! pas de gens qui voudraient nous enlever ce droit et qui font tout en leur pouvoir pour que, peu à peu, il soit restreint.

Rien ne nous aidera mieux à garder les positions conquises et à améliorer notre situation, que de prendre part à la lutte qui se livre dans Ontario. Notre argent envoyé aux Ontariens sera l'arme qui terrassera l'injustice et fera triompher le droit que les Canadiens-français ont d'être mis, dans tout le Canada, sur un pied d'égalité avec les habitants de langue anglaise, comme le garantit la Constitution.

Cercle LaVérendrye, de l'A. C. J. C., St-Boniface.

Dernières souscriptions:

Sa Grandeur Mgr. l'Archevêque	$100.00
M. l'abbé P. S. Gendron, curé de LaSalle	1.00
M. Calixte Comeau, de La Salle	1.00
M. William Raymond, de St-Boniface	5.00

Prière d'adresser les souscriptions au Cercle LaVérendrye, St-Boniface.

Societe de Secours pour les Victimes de la Guerre en Belgique

Mesdames, Messieurs,

Les malheureuses victimes de la guerre en Belgique ont de plus en plus besoin de secours. Nous voulons employer tous les moyens possibles pour leur venir en aide et procurer quelque soulagement à leurs immensès douleurs.

Les dons en nature leur parviennent difficilement, il faut donc songer à envoyer de l'argent et pour cela, comme toujours, avoir recours à la charité publique. Nous avons pensé qu'une tombola où nous offririons de jolis lots et où les prix des billets seraient minimes, 10 cents, serait le meilleur moyen de remplir l'escarcelle de nos malheureux compatriotes.

Nous nous permettons donc de solliciter votre généreux concours pour l'envoi de dons et l'achat de billets pour la *Tombola Monstre* qui se tirera le 1 avril prochain. Autant que possible, on est prié d'envoyer les lots avant fin mars au président du Comité de Tombola, M. Prosper Gevaert ou au secrétaire-général, M. Jules Grymonpré, N. P. 283 ave. Provencher, St-Boniface. Pour les dons qui pourraient se détériorer on peut envoyer des bons.

Nous publierons chaque semaine la liste des dons et les noms des généreux donateurs.

Communiqué.

* * *

BRANCHE DE ST-BONIFACE

Souscriptions

Listes antérieures	$1.286 21
Liste M. N. Pirotton	6
Liste L. De Nobele	6
Produit d'une séance au Collège de Saint-Boniface	116 60
Produit d'un concert à Ste-Anne, sous la direction des RR. frères Maristes	101
Le Club Cycliste Belge, fête chez M. Castelein	33
Liste de souscription présentée par MM. Tryphon Bral et Van den Hameele de la société Van Belleghen et Van Burne de St-Boniface sur leurs chantiers de Lucerne, B.-C. et remise par M. Pierre Bossuyt.	
Liste de souscription M. Van Mol, Swan Lake	10 75

Souscriptions à 10 piastres

M. E. Milleege, Lucerne.

Souscriptions à 5 piastres

F. Bral, St-Boniface; C. Gillis, Lucerne; F. Rafter, Lucerne; H. Cools, St-Boniface; J. Angus, Lucerne; A. White, Lucerne; J. Fitz Patrick, Lucerne; C. Todel, Lucerne; F. Deleboo, St-Boniface; E. Ghysel, St-Boniface.

Souscriptions à 3 piastres

F. Turne, Lucerne; F. Tompson, Lucerne.

Souscriptions à 2 piastres

MM. G. Geldof; L. Vanderbergh; J. Vandenameeb; W. Bell; R. Saelens; J. Devolder; G. Ghysel; J. Wake; A. Debrouvver; C. Klinckenwalle; J. Lammens; Ed. Salens; B. Lapaere; J. Verhaeghe; A. Grymonpré, de St-Boniface; A. Jardien; L. Campbell; J. Dorkyerist; H. Rusiek; J. Engle; A. Cahamson; J. Wocks; A. Thompson; A. Guslancher, de Lucerne, B. C.

Souscriptions à 1 piastre

T. Beyet, de Ste-Amélie; A. Vannaste; Art. Vannaste; Alb. Vannaste; B. Gosselin; A. Haerts; E. Van Deragh, de Saint-Boniface; G. Eaghon; D. Dekeuninck, d'Edmonton; MM. C. Bills; F. Ydobelok; M. Kyino; D. Layecki; M. Rumonick; D. Bannarynck; N. Vyperuck; G. Godnsky; H. Valke; R. Van Vawenberghe; R. Guinn; E. Alsen; G. McMillan; W. Wales; M. McLead; C. McLead; A. Manville; O. Bednaky; C. White; G. Kozako; R. Velion; C. Velion; A. Struck; M. Cheko; N. Cowey, J. Brassacel; M. Martinet, de Lucerne; F. Brogan, Lucerne, 0.55.

Souscriptions à 50 cents

J. Nynisk; P. Pernaysupeck; F. Cantapic; J. Yellow; F. Kentoof; J. Woyney; M. Semanick; A. Duke; D. Zakaroski; Zapatoki; P. Runnie; P. Sonielik; F. Kerezuk; F. Below; A. Sorbiry; B. Zorobico; M. Krowski; M. Soudik; Dyouck.

Souscriptions à 25 cents

M. Koslna; W. Krasnoyou; J. Sotor; J. Koschoski; J. Kerezik; M. Kosuk; P Moroski; M. Gotoski; B. Robistiki; O. Kreow; K. Kosuko; B. Arabolo; P. Dowey; P. Moski; J. Bedoluk; F. Alewey; J. Troerecko.

N. Protos 0.20; N. Roumaniko, 0.15.

Total de la liste Bral et Van den Homeele	173 25
Montant des recettes à ce jorr:	1732 81

Le secrétaire trésorier,

J. Grymonpré, N. P.

283, Ave. Provencher, St-Boniface.

L'AIDE DU JAPON

(La Libre Parole)

En présence des tragiques révélations sur les crimes allemands qui font frémir d'indignation et d'horreur, il n'est personne qui n'appelle de tous ses voeux la fin de l'affreux cauchemar par l'écrasement et l'extermination du sanguinaire et féroce ennemi.

On songe aux malheureuses populations des régions envahies; on pense aux souffrances que doivent endurer les habitants de nos dix départements gémissant encore sous la botte des apaches teutons. On a la foi la plus absolue dans le succès final et l'on se rend compte des héroïques efforts de nos armées qui refoulent pas à pas les barbares terrés dans leurs trous. Mais malgré soi on envisage la possibilité d'interventions heureuses qui pourraient précipiter les choses et hâter le dénouement.

Ai-je besoin de dire que c'est de grand cœur que j'unis ma voix à celle de tous nos confrères qui ont réclamé la plus large publicité donnée au rapport officiel relatant les atrocités dont les raffinements de cruauté nous reportent aux âges les plus sombres de l'antique barbarie.

En répandant à profusion ce "Livre rouge" dans les pays qui attendent l'occasion propice pour se joindre aux alliés, ces nations encore hésitantes comprendront qu'il est nécessaire et qu'il est temps que la bête monstrueuse soit traquée et harcelée sans merci, que l'heure est venue de mettre un terme à ses effroyables débordements.

Dans les circonstances exceptionnelles dans lesquelles se poursuit le terrible conflit, on peut sans craindre et sans scrupules mettre en pratique la maxime: "Qui veut la fin veut les moyens". Au nombre de ces moyens, beaucoup pensent à cette coopération des armées japonaises sur les champs de bataille de l'Europe, dont on a parlé à maintes reprises. La question est considérée comme très complexe, mais elle apparait telle parce que l'on s'ingénie peut-être à accumuler des objections pour ajourner indéfiniment la solution.

On l'a dit et on l'a répété, et nous sommes absolument de cet avis, l'intervention du Japon n'est pas indispensable pour la victoire complète des alliés; mais elle constituerait un atout sérieux qui amènerait plus rapidement la débâcle germanique: il semble qu'à ce point de vue, rien ne devrait être négligé pour aboutir.

Les chancelleries ont sans doute d'excellentes raisons en s'abstenant de prendre aucune décision à ce sujet; elles se heurtent probablement à des difficultés que nous ne soupçonnons pas et que ne soupçonne évidemment pas non plus notre confrère André Chéradame qui a publié dans l'*Illustration* un article tout à fait remarquable sur l'intervention japonaise en Europe.

Je connais Chéradame depuis longtemps. Notre confrère est un de ceux qui ont proposé pour but à leur vie de connaître à fond le monde sur lequel, à vrai dire, la plupart des Français n'ont que des notions assez superficielles. C'est sur place qu'il va étudier la politique et les intérêts dominants de chaque peuple, en prenant le contact direct avec tous les hommes qui exercent une influence sur leur pays.

Avec Bonvalot, Hugues Le Roux et quelques autres, Chéradame est un de ces voyageurs philosophes utiles à feuilleter comme un livre précieusement documenté. Une heure de causerie avec eux vous instruira plus que cinquante volumes qui, pour bien faits qu'ils soient, ne vous apportent des choses qu'une impression décolorée et confuse.

Il avait fondé, il y a quelques années, une petite revue l'*Energie française*, dont le titre seul, comme on dit, était tout un programme et déjà, à cette époque, il préconisait — à titre de précaution, à titre préventif — la coopération éventuelle des soldats du Mikado sur le vieux continent en cas d'une attaque de l'Allemagne.

Si l'on veut connaître les sentiments du Japon envers l'Allemagne dès 1907, qu'on lise ce qu'écrivait alors Chéradame: "Il y a quelques semaines, un journal de Tokio a publié un dessin politique intitulé: La chasse au tigre. Sur un éléphant dont la tête reproduit les traits caractéristiques d'Edouard VII, se trouvent quatre Soldats: un Russe, un Anglais, un Français et un Japonais. On les voit ajuster un tigre bondissant dans la jungle et ce tigre a la figure de Guillaume II."

Ces sentiments d'hostilité n'ont pu depuis lors que s'accentuer. La façon dont le Japon a raflé la colonie de Kiao-Tchéou et la manière un peu rude employée par le Mikado pour répondre au Kaiser: "Le jour où tombera la dernière base de la culture allemande en Extrême-Orient sera l'un des plus glorieux de l'histoire japonaise", ne laissent aucun doute à ce sujet. 'opinion nippone est d'ailleurs unanimement favorable à la cause des Alliés.

Partant de ce principe, Chéradame démontre clairement que le Japon aurait un véritable intérêt à intervenir en Europe, non pas, en espérant, comme on a voulu le laisser entendre, la cession d'un port, Hambourg par exemple, sur une des mers de notre continent, non pas, en réclamant notre abandon de l'Indo-Chine. Mais le Japon pourrait, sans grand inconvénient pour les Alliés, obtenir une compensation financière qui, pour une large part, serait évidemment supportée par l'Allemagne vaincue. Le Japon s'assurerait aussi quelques territoires, quelques îles en Extrême-Orient. La diplomatie a eu maintes fois l'occasion de résoudre des questions beaucoup plus épineuses que celle-là et il y a tout lieu de croire qu'une entente serait possible sur ce point.

Les prétentions du Japon serait-elles d'ailleurs bien considérables? Ne trouverait-il pas déjà une satisfaction morale d'un ordre très élevé dans l'accroissement de prestige mondial qui résulterait pour lui dans sa participation à cette guerre gigantesque?

Comme le dit très bien Chérédame: "Le valeureux peuple qui compte tant de descendants des Samouraï pourrait-il ne pas s'enflammer pour l'idée d'accroître, dans des proportions inouïes, la gloire de l'empire japonnais par une entrée victorieuse à Berlin aux côtés des troupes françaises, anglaises et russes?

Sur la façon dont les Japonnais pourrais coopérer à l'œuvre des Alliés, notre confrère écrit une idée assez séduisante, mais qui demanderait pour être réalisée le concours efficace de la Roumanie et des autres peuples balkaniques. C'est néanmoins intéressant à relater: il suppose que 400.000 Japonais pourraient être amenés par le Transsibérien, cequi nécessiterait environ deux mois; un autre contingent japonais viendrait en une quarantaine de jours par mer, passant par Suez, débarquant à Salonique et, traversant les Carpathes et la Hongrie, se joindrait à l'armée du Transsibérien pour attaquer l'Allemagne du Sud.

Chéradame énumère avec une incontestable logique les multiples conséquences très avantageuses d'une intervention japonaise conçue dans ce sens. Nous ne pourrions les citer toutes, mais après avoir indiqué que ce mouvement tournant des Japonais nécessiterait, de la part de l'Allemagne, l'abandon de forces considérables en France, en Belgique et en Alsace, ce qui faciliterait à nos troupes l'accès du Rhin, Chérédame conclut très justement:

"La possibilité pour les troupes anglo-françaises de porter la lutte au cœur de l'Allemagne, grâce à leur jonction sur la rive droite du Rhin avec les troupes japonaises, permettrait aux Alliés d'éviter les horreurs de la guerre à la Belgique et aux départements français envahis, ainsi que la conquête violente du reste de l'Alsace-Lorraine, puisque les places formidables de Metz et de Strasbourg seraient tournées, puisque l'obligation pour l'Allemagne de se défendre dans son centre même la mettrait vraisemblablement dans la nécessité d'évacuer au plus vite la France et la Belgique, puisque la rétrocession de l'Alsace-Lorraine à la France deviendrait une conséquence fatale de la défaite imposée au cœur même de l'Empire allemand.

C'est là évidemment une raison d'humanité, une raison de cœur qui a son importance et qui devrait faire pencher la balance vers une solution conforme au vœu de beaucoup.

Edouard DRUMONT.

NAISSANCE

En cette ville, le 1er mars, la femme de M. Jules Turenne, un fils.

Edmonton Dunvegan and British Columbia Railway

Avis est donné par les présentes que la Edmonton Dunvegan and British Columbia Railway fera demande au Parlement du Canada à la présente session, d'un Acte autorisant la construction et opérer une ligne d'embranchement de quelques endroits sur la ligne principale de son chemin de fer localisé dans les Townships 77, 78 et 79, rangs 3, 4, 5 ou 6, à l'ouest du sixième méridien principal, dans la province d'Alberta, de là dans une direction sud, traversant les terres du district de la Grande Prairie, de là dans une direction sud à un endroit près de la Jasper House, dans la province d'Alberta et pour toutes autres fins.

Daté à Winnipeg, ce 20ème jour de février 1915.

18-23.

PRINGLE & GUTHRIE
Avocats à Ottawa.

PETITES ANNONCES

Chambres à Louer, Maisons à Louer, Maisons à vendre, Terrains à vendre ou a acheter, Servantes demandées, Elèves demandés, Emploi demandé, Pension de table, Chambre et pension, Pension d'enfants, Pension d'été, Trouvé, Perdu.

25 cts le pouce par insertion.

Jeune homme désire maison de pension autour du P. O. dans une bonne famille privée. Ecrire conditions au bureau du *Manitoba*. Lettre B. Silvère. 18-19

A louer, une maison sur la rue Notre-Dame, possession immédiate. S'adresser au bureau du Manitoba.

A louer, une maison sur la rue Thibeault, s'adresser au bureau du *Manitoba*.

Quart de section aux environs de Woodridge à échanger contre lot de ville. S'adresser au No. 96 rue Aulneau. 18 j. n. o.

Si vous avez une maison à vendre où à louer, n'importe où, n'importe quel prix, n'importe quel loyer, adressez vous à C. A. Gareau, l'agent d'immeubles bien connu, car tous les jours, nous avons des demandes pour achats de propriétés, etc. 16-j. n. o.

Femme belge, bonne ménagère, cherche à se placer dans une maison sans petits enfants, ou homme veuf. S'adresser rue Langevin 412, St-Boniface Man.
17-20.

A Louer.—Maison de 7 appartements sur la rue Youville. S'adresser à la Cie. Guilbault, Limitée, rue DesMeurons, St-Boniface. Téléphone Main 7442. 49



Departement de l'interieur

BUREAU DES TERRES DU DOMINION, DISTRICT DE WINNIPEG

AVIS

Avis public est par les présentes donné que le et après le 22 mars 1915, les terres à culture suivantes seront mises à la disposition du public qui voudrait faire ses entrées comme Homestead.

Township	Rang	Meridian
59	23	West of Pr.
65	12	" " "
65	13	" " "
64	15	" " "
69	8	" " "
65	11	" " "
66	11	" " "
64	16	" " "
60	21	" " "
59	22	" " "
69	7	" " "
34	8	" " "
69	8	" " "
17	15	East of Pr.
21	8	" " "
22	8	" " "
23	8	" " "

Excepting therefrom all school and Hudsons Bay Co. lands and land within the mile strip set apart by order in Council of 13th December, 1912 for Hudsons Bay Railway and all lands comprised within timber berths.

Daté à Winnipeg, 17 février 1915.

L. RANKIN,
Agent.

18-20.